



Mise en concurrence pour
l'attribution d'une autorisation
d'occupation du domaine public

'Le Comptoir' : espace bar et petite
restauration



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur

BALARUC LES BAINS

Texte légal de l'appel d'offre

La commune de Balaruc les bains propose une mise en concurrence concernant l'occupation du bar-petite restauration 'Le Comptoir du Piano-Tiroir', situé dans le centre culturel de Balaruc les bains, avenue de la Pinède, en vue de l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public dont la ville de Balaruc les bains est le propriétaire.

La mise à disposition du bar, fixée pour une durée saisonnière de décembre 2018 à juin 2019, à compter du 3 décembre 2018, moyennant une redevance d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable (réf. CG3P), n'emportant aucun droit à indemnité en cas de résiliation avant le terme de la convention.

Caractéristiques principales

La ville de Balaruc les bains met à disposition de l'occupant un espace à usage de bar et petite restauration, et certains matériels nécessaires à cette activité : réfrigérateur vitrine, verres éco-cup.

Cette occupation devra se faire en coordination avec les diverses activités présentes au sein du centre culturel et s'inscrire dans les grands événements et temps d'animation du centre, en conformité avec le règlement du centre culturel et avec des contraintes d'horaires d'ouverture au public correspondant aux programmations prévues. Ces dernières interviendront essentiellement le jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

Sur une saison entière cela représente environ 60 dates de représentations et projections.

La saison 2018-2019, du fait de la date de livraison du centre culturel débutera en décembre (soit 2 mois d'activité en moins par rapport à une saison entière).

Voir le détail ici en annexe.

La fermeture pour congés annuels ne pourra en aucun cas se faire entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} juillet.
La particularité de cette occupation doit être prise en compte par le candidat pour l'ensemble du projet et être en cohérence avec l'animation de la ville.

L'offre de restauration et de boissons doit être de qualité, accessible, et à la hauteur du site et de ses alentours.
L'occupant est invité à utiliser des produits locaux, frais, saisonniers et bios uniquement en liaison froide positive.

Le candidat devra tenir compte de l'évolution de la réglementation concernant l'utilisation de matériaux de restauration jetables.

Le candidat devra se conformer à la réglementation en vigueur concernant le code de la santé publique.

Les locaux mis à disposition sont composés de :

- un bar de 8m² au sol et de 5.24 m linéaire. Voir plan et photos ci-joint.

Les locaux seront mis à disposition dans le respect de la réglementation en vigueur pour les établissements recevant du public. Les locaux sont intégrés dans le centre culturel Le Piano-tiroir, établissement recevant du public de 3^{ème} catégorie de type L.

Une visite des lieux sera organisée le 15 octobre 2018 à 16 h 00.

L'occupant versera à la ville Balaruc les bains une redevance d'occupation du domaine public d'un montant mensuel de 48 € soit pour la saison 2018-2019 soit 336 € (pour 7 mois).

Ce dossier se compose :

De l'appel à mise en concurrence

D'un planning prévisionnel de manifestation

De photos de l'espace.

Dossier à remettre par les candidats :

> dossier personnel

- lettre de motivation

- profil professionnel des candidats (diplôme/expérience),

- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité du candidat

- Extrait Kbis

- Extrait du casier judiciaire : justifiant qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-5, L.8251-1 et L.5221-8, L.8231-1, L.8241-1 et suivants du Code du travail

- Attestation sur l'honneur relative à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (articles L.5212-1 et suivants du Code du travail)

- Certificat attestant du respect des obligations sociales déclaration sur l'honneur du candidat pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales

> dossier de candidature

Descriptif de la politique commerciale :

- Concept, gamme de produits proposés, prix

- Origine des produits

- Cartes de boissons et restauration proposés (menus proposés si nécessaire)

- Services proposés (fournir visuel et photos)

- Politique d'animation et de vie du lieu

- Projection des aménagements envisagés sur l'espace en lien avec la programmation du centre culturel et l'architecture de l'équipement (plan et visuel des mobiliers)

- Exposé des moyens mis en œuvre (investissements et modalités de financement, budget prévisionnel sur 7 mois)

Conditions d'envoi : les candidatures seront transmises par La Poste sous pli recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé à :

Ville de Balaruc les Bains, Service commerce – avenue de Montpellier – 34540 Balaruc les Bains

Date limite de réception des candidatures : Mardi 30 Octobre 2018 à 17 h 00.

Critères de choix :

Une commission d'attribution se réunira et statuera sur les critères suivants :

- garanties et expériences professionnelles dans la gestion de service comparable, aptitude du candidat à assurer le fonctionnement et la continuité du service,
- contenu du projet : projet global et originalité, horaires, cartes et qualité des produits, tarifs, aménagements, décoration et mobilier, en lien avec l'esprit du centre culturel, propositions d'animations en lien et en collaboration avec le service culturel...

La ville de Balaruc les Bains se réserve la possibilité d'auditionner certains candidats sélectionnés pour le choix définitif.

Renseignements complémentaires : tout renseignement complémentaire pourra être pris auprès de Cécile Louis, responsable du service culture et festivités avant le 20/10
Tél. 04 67 80 92 15 ou par courriel : cecile.louis@mairie-balaruc-les-bains.fr

